

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CD2026-  
04/1/9  
DOSSIER N°7385**

**INDEMNITES DONT ONT BÉNÉFICIÉ LES ÉLUS SIÉGEANT  
AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ANNÉE 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER  
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

**OBJET : INDEMNITES DONT ONT BÉNÉFICIÉ LES ÉLUS SIÉGEANT AU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ANNÉE 2025**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2026-04/1/9 de Madame la Présidente du Conseil départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

**DÉCIDE,**



de donner acte à la Présidente du Conseil départemental de la communication du montant des indemnités dont ont bénéficié les Elus siégeant au Conseil départemental au titre de l'année 2025.

Le tableau reprenant l'ensemble des indemnités est annexé à la présente délibération.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**